Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 51 (1990)

Artikel: Étude archéologique
Autor: Baudais, Dominique
Kapitel: 6: Mobilier d'accompagnement
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835463

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6. MOBILIER D'ACCOMPAGNEMENT

Le mobilier archéologique qui accompagne les inhumations est peu abondant et peu varié; la parure y joue un rôle essentiel. Sur les quinze tombes fouillées, neuf contenaient du mobilier archéologique, dont six des éléments de parure (fig. 45).

6.1. L'industrie lithique

En tout trois silex, dont un éclat et deux pièces retouchées, ont été découverts dans trois tombes différentes:

- un éclat de taille en silex beige-crème avec dos cortical (T15)
- une extrémité distale d'armature de flèche perçante en silex blanc, à retouche couvrante biface dont les deux bords sont droits (fig. 46-1), (T16).
- un fragment proximal de petite lame à section trapézoïdale en silex beige-crème, présente une retouche semi-abrupte unilatérale qui s'oppose à un dos cortical partiel, légèrement esquillé (fig. 46-2), (T10).

La morphologie et les traces visibles à la surface des plages corticales des deux silex beige-crème sont caractéristiques d'un silex en galet d'origine morainique ou fluviatile. Ce mobilier atypique n'est d'aucune aide pour l'attribution chronologique des tombes.

6.2. La céramique

Les témoins céramiques sont au nombre de trois, dont un seul mérite notre attention:

- un fragment de col sans bord conservé qui doit appartenir probablement à un petit récipient à profil légèrement sinueux. La pâte a un aspect non-homogène, extérieur brun-rouge, intérieur brun-gris, le dégraissant de quartz est hétérométrique (fig. 46-3), (T10). Ce tesson peut sans risque être rattaché au complexe Cortaillod.

6.3. La parure

Elle constitue l'essentiel du mobilier archéologique accompagnant le rituel funéraire.

6.3.1. Perles discoïdes en calcite:

Ce type de perle très fragile provient uniquement de la tombe T1 où on en a dénombré 97 exemplaires dispersés à la base de la tête du premier sujet et à proximité des épaules. Ces perles ne sont pas totalement elliptiques mais légèrement facettées (fig. 47-2), seule la perforation médiane est circulaire. Elles sont de dimensions variables et plus souvent discoïdes que cylindriques:

diamètre: 2.9 mm - 5.6 mm
largeur/épaisseur: 1.5 mm - 3.6 mm
diamètre de la perforation: 1.5 mm - 2.8 mm

	T1	T3	T4	T5	T7	T9	T10	T15	T16	T20	65-T1	65-T3
Homme	1	3	.	.	2	1	.	3	.	1	?	.
Femme	2	3	1	.	.	1	2	3	1	1	?	1
Enfant	.	.	1	2	1	.	.	1	.	2	.	1
Nouveau-né / Foetus	.	.	.	.	.	nn	.	.	nn	.	.	f
Silex	.	.	.	.	.	.	1	1	1	.	.	.
Céramique	1	.	.	.	1	.	1	.	.	.	.	.
Perle en calcite	97	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Perle en lignite	8	.	28	75	131	.	.	.	.	.	.	.
Bouton de Glis	26	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Coquillage perforé	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	1	3
Pendeloque en bois de cerf	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1
Plaquette sur défense de suidé	.	.	31	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Trace de pigment	.	*	.	.	.	*	.	.	*	.	.	.
Sac de pigment	.	.	*	*	.	.	.	.	.	*	.	.
Minerai	.	*	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.

absence de mobilier: 65-T2, T2, T11, T12, T17 et T18

Fig. 45 Corseaux «en-Seyton», liste du mobilier archéologique d'accompagnement par ciste.

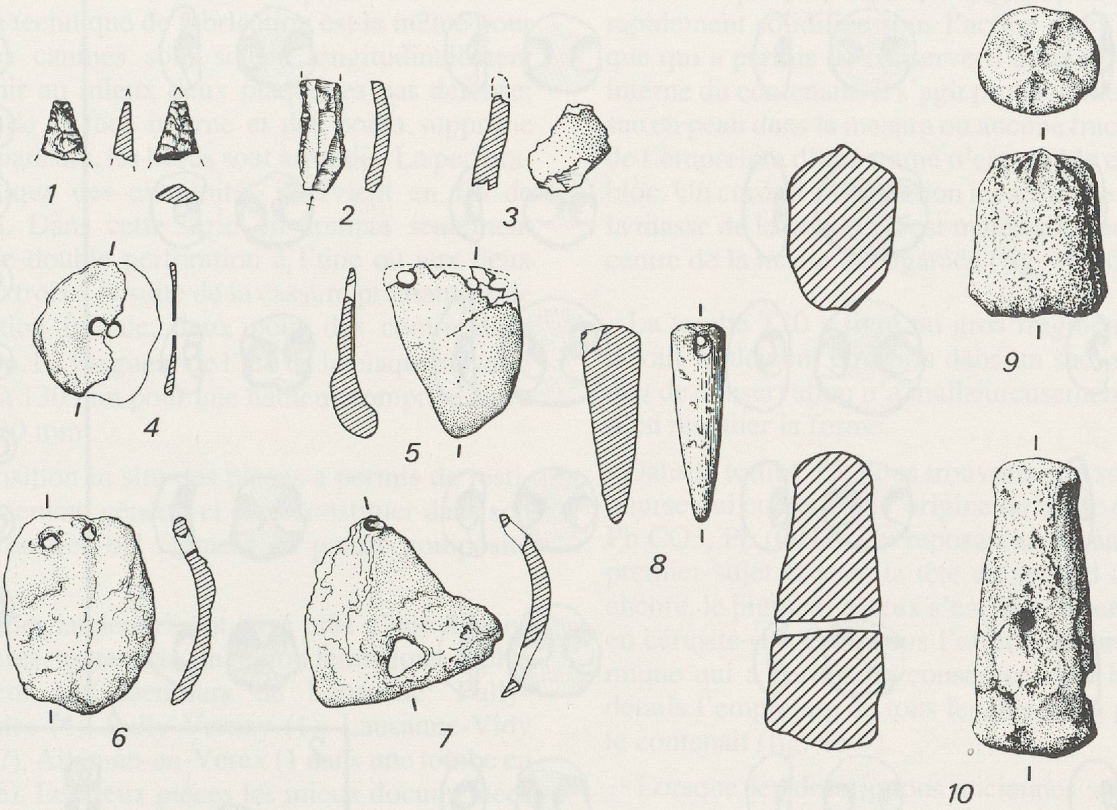

Fig. 46 Corseaux «en-Seyton», mobilier archéologique." 1,4: T16; 2,3: T10; 5,6,8: 1965-T3; 7: 1965-T1; 9: T5; 10: T4. Echelle 1:2.

La perforation est toujours biconique, les perles ont donc été perforées une à une, et non en série, puis segmentées en rondelles. Les conditions physico-chimiques propres au milieu de conservation ont provoqué la soudure de nombreuses perles entre elles par calcification.

6.3.2. Perles discoïdes en lignite:

C'est le type de perle le plus fréquent. On en dénombre 250 exemplaires répartis dans cinq tombes (fig. 45). Les perles discoïdes sont les plus fréquentes mais on compte aussi quelques beaux cas de perles cylindriques. La technique de fabrication est la même pour toutes. La forme générale est elliptique avec des surfaces parfaitement régularisées et polies; le profil est trapézoidal disymétrique, plus rarement rectangulaire. La perforation centrée est cylindrique (fig. 47-3), elle est obtenue par alésage à partir d'une perforation initiale biconique (BARGE 1982). Les perles sont sciées une à une dans des segments de cylindre plus ou moins longs, déjà évidés au centre.

diamètre: 3.5 mm - 6 mm

largeur/épaisseur: 1 mm - 7 mm

diamètre de la perforation: 1.8 mm - 3.5 mm

Les dimensions moyennes de toutes ces perles se situent aux alentours de: 5 mm / 2.8 mm / 2 mm

6.3.3. Boutons à perforation en V du type de Glis:

Les 26 boutons de la tombe T1 ont tous été trouvés dans l'espace situé entre le thorax et les cuisses du premier individu inhumé (fig. 47-1). Ces boutons lenticulaires en calcite ont une face dorsale ronde et une face ventrale plus ou moins plane. Les perforations en forme de V convergent depuis les bords opposés de la face plane en direction du centre de la pièce. Une fois la perforation réalisée, la face ventrale est abrasée afin d'obtenir une surface plane. Ce procédé donne l'impression que la perforation est horizontale. Les dimensions sont très variables:

diamètre: 8.5 mm - 14 mm

épaisseur: 4.4 mm - 8 mm

Ces ornements sont connus sous le nom de bouton du type «Glis» et devaient être cousus sur le vêtement.

6.3.4. Coquillages perforés:

Sur les quinze tombes fouillées entre 1973 et 1974, une seule a livré un coquillage perforé alors qu'il en a été trouvé trois en 1965 dans deux des trois tombes. C'est Monsieur J. Garnier du Museum Requien à Avignon (France) qui a assuré la détermination spécifique de ces quatre coquillages.

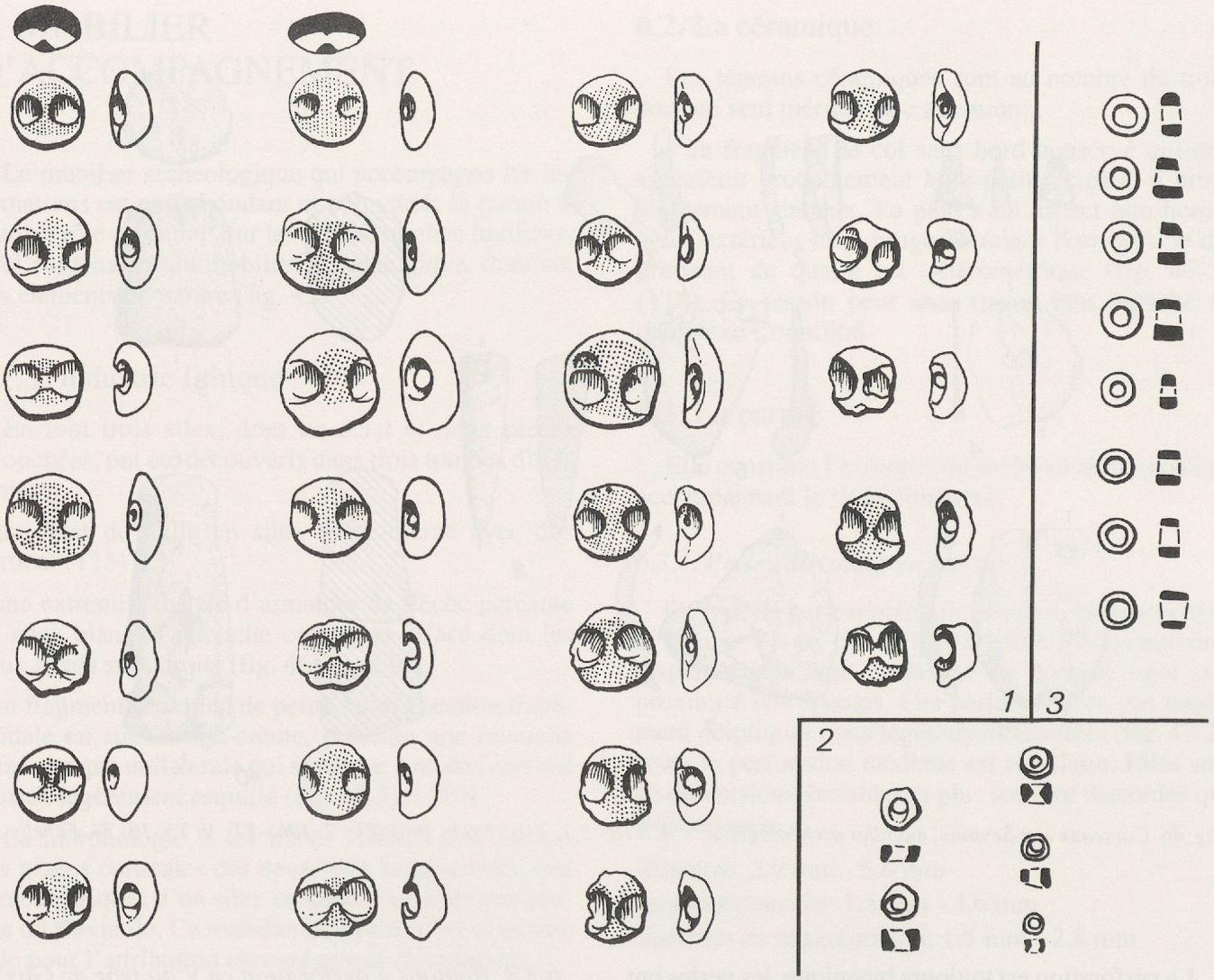

Fig. 47 Corseaux «en-Seyton», tombe 1: parure. "1: boutons du type de Glis, 2: perles discoïdes en calcite, 3: perles discoïdes en lignite; échelle 1:1.

Le coquillage de la tombe T16 est à double perforation centrale; il était posé sur le fond de la tombe, au sommet du crâne (fig. 49). C'est une coquille de gastéropode marin, peut être d'origine méditerranéenne, du genre *(Tritonium sp)*. Diamètre: 35 mm , épaisseur: 1 mm à 3 mm (fig. 46-4).

Les trois autres coquillages proviennent des tombes 1 et 3 de 1965 (fig. 46, 5-7) :

- n.5 (T3-1965): gastéropode marin de l'espèce *Charonia nodifera* (Lam.). La forme est irrégulière avec trois perforations légèrement biconiques sous le bord supérieur horizontal. La coquille a été taillée et soigneusement polie sur les bords et à l'extérieur (L: 43 mm, l: 34 mm).

- n.6 (T3-1965): gastéropode marin de l'espèce *Charonia nodifera* (Lam.). Le bord supérieur horizontal est percé depuis l'intérieur de la coquille de deux petites trous coniques. Les bords sont taillés, la forme générale rappelle une cuiller (L: 50 mm, l: 38 mm).

- n.7 (T1-1965): gastéropode marin de l'espèce *Charonia nodifera* (Lam.) Deux perforations d'inégale importance, l'une biconique dans l'angle près du bord, l'autre, conique, est très large et asymétrique. La forme triangulaire a été obtenue par découpe des bords (L: 48 mm, l: 45 mm).

Ces coquillages sont très probablement des importations en provenance de la méditerranée de l'ouest.

6.3.5. Pendeloque perforée en bois de cervidé:

Cette pendeloque est taillée dans l'extrémité d'un andouiller de bois de cervidé et provient de la tombe 3 de 1965. Sa forme est pointue, non décorée, avec une extrémité proximale plate sur le bord de laquelle est aménagée une double perforation en V permettant de la suspendre; le pourtour est entièrement taillé et lustré. Longueur: 50 mm, section proximale: 15 mm (fig. 46-8).

6.3.6. Plaquettes biforées sur canines de suidés:

Trente de ces plaquettes, symétriquement groupées, étaient déposées en partie sur le fond de la tombe et en partie sur le bassin et sur les membres inférieurs de la femme adulte de la tombe T4 (fig. 50).

Les plaquettes sont toutes du même type, arciformes, perforées à chaque extrémité et polies sur la face interne. La technique de fabrication est la même pour toutes. Les canines sont sciées longitudinalement pour obtenir au mieux deux plaquettes par défense; l'abrasion de la face interne et des bords supprime tout relief parasite, les bords sont arrondis. La perforation biconique des extrémités intervient en fin de fabrication. Dans cette série on compte seulement cinq cas de double perforation à l'une ou aux deux extrémités: trois à la suite de la cassure prématurée de la perforation initiale, deux pour des commodités d'utilisation. La longueur de l'arc de la plaquette varie de 80 mm à 130 mm pour une hauteur comprise entre 12 mm et 20 mm .

La disposition in situ des pièces a permis de restituer l'agencement général et de reconstituer dans son intégralité ce très bel élément de parure composite (fig. 48).

Les fouilles anciennes ont livré près d'une dizaine de ces parures, toutes dans la région lémanique et plus spécialement aux alentours de Lausanne: Pully-Chamblandes (4), Pully-Vernay (1), Lausanne-Vidy (plusieurs ?), Allaman-en-Verex (1 dans une tombe en pleine terre). Les deux pièces les mieux documentées proviennent des fouilles de Naef à Chamblandes (1901). Cette parure est déposée dans des endroits variables de la ciste. Dans un cas, les trois rangs de défenses sont posés à plat au fond du caisson, à côté de la tête d'un sujet, la tête du second sujet étant posée dessus. Dans d'autres, ils sont placés sur le thorax d'un sujet et, comme à Corseaux, les plaquettes ont glissé entre les os (archives Naef). Morel-Fatio (1882) et Schenk (1908) décrivent des contextes semblables alors que Marcel (1882) signale qu'une de ces parures est située au niveau de la ceinture. La position des dépôts ne nous aide pas à interpréter avec précision la nature exacte de la parure. De toute évidence, les plaquettes devaient être soit assemblées les unes aux autres par des cordelettes, soit cousues sur un support souple et former une sorte de tablier ou plastron mobile non fixé au vêtement.

6.4. Les pigments

Ils sont présents dans les tombes sous deux formes: comme traces diffuses au fond de certains caissons et sous forme de petits blocs amalgamés ou minéralisés qui prouvent que la poudre de pigments était contenue dans des sachets de peau ou de toute autre matière.

Les pigments retrouvés sont de deux types: la poudre d'ocre rouge, la plus courante, et le blanc de céruse. A Corseaux, comme dans les autres nécropoles de type Chamblandes, c'est toujours l'ocre que l'on trouve saupoudré sur le fond de certaines tombes (T3, T16). Quant aux sachets de pigments déposés près des défunts ils proviennent des tombes T4, T5 et T20.

- Dans la tombe T4, le sachet d'ocre était placé devant les bras repliés du sujet n.2 (fig. 51); la poudre s'est rapidement solidifiée sous l'action d'un liant organique qui a permis de conserver l'empreinte de la face interne du contenant. Il s'agit probablement d'un petit sac en peau dans la mesure ou aucune trace de fibre ou de l'empreinte d'une trame n'est visible en surface du bloc. Un cordon à la fonction inexpliquée passait dans la masse de la poudre, il est matérialisé par un trou au centre de la masse amalgamée (fig. 46-10)

- La tombe T20 a livré un gros fragment d'ocre qui devait également être pris dans un sac, son mauvais état de conservation n'a malheureusement pas permis d'en restituer la forme.

- Dans la tombe T5, nous trouvons une sorte de petite bourse qui contenait à l'origine du blanc de céruse (2 Pb CO3, Pb (OH2)) et reposait au niveau du cou du premier sujet et sous la tête du second (fig. 52). Là encore, le pigment pâteux s'est rapidement minéralisé en cérusite (Pb Co3) sous l'effet d'un processus chimique qui a permis de conserver avec beaucoup de détails l'empreinte de tous les plis de la pochette qui le contenait (fig. 46-9).

Lorsque les descriptions anciennes sont suffisamment précises, on constate que dans la majorité des cas les dépôts rituels d'ocre affectent la zone proche des mains et de la tête des individus; c'est le cas à Pully-Chamblandes (Naef 1901, Moinat et Simon 1986) et à Montreux-Châtelard (Tauxe 1916).

6.5. Autres mobiliers

Dans la tombe T3, une petite galène, ou minerai de plomb (Pb S), était déposée, une fois encore, dans la zone proche des mains des sujets (fig. 67). C'est un dépôt rituel au même titre que les sacs de pigments, mais sa fonction reste énigmatique. Il ne peut s'agir de la matière première nécessaire à la confection des perles en plomb, ces dernières ne faisant leur apparition qu'à la fin du Néolithique dans les civilisations méditerranéennes.

On a trouvé, dans le tombe T1, une mandibule de renard (Vulpes vulpes L.) dans la région des pieds. Il est difficile d'apporter la preuve du caractère intentionnel de ce dépôt car T1 est une tombe collective où des dépôts accidentels peuvent avoir eu lieu.

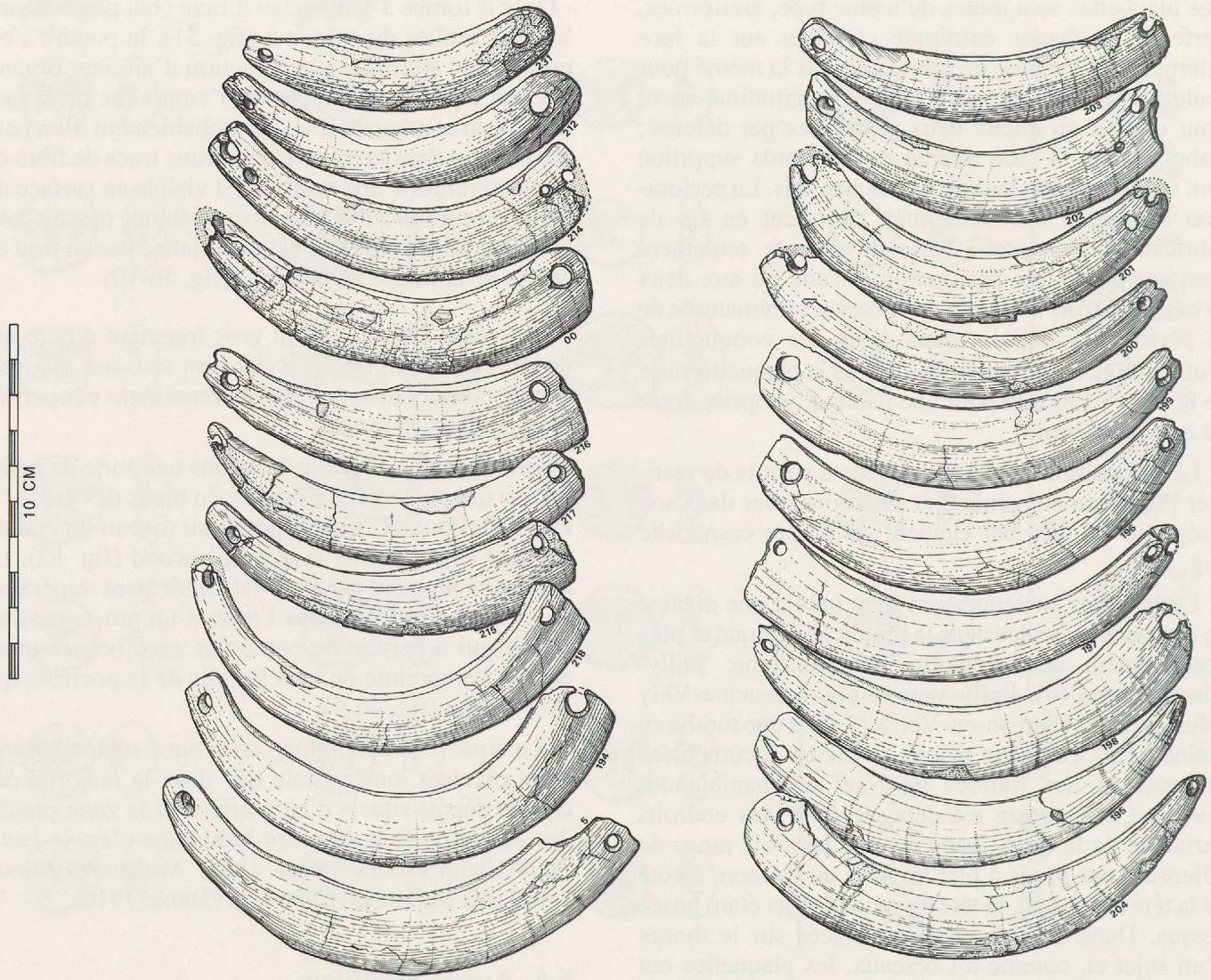

Fig. 48 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: élément de parure composé sur canines de suidés; reconstitution selon la position relevée in situ, échelle 1:2.

Fig. 49 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: mollusque à double perforation centrale déposé au sommet du crâne du sujet adulte.

Fig. 50 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: détail in situ de la parure en canines de suidés.

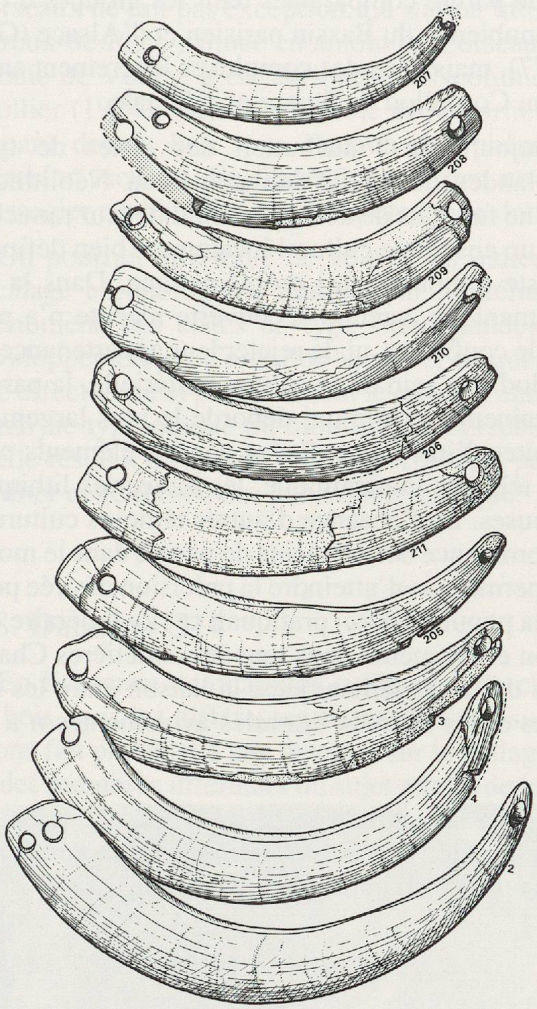

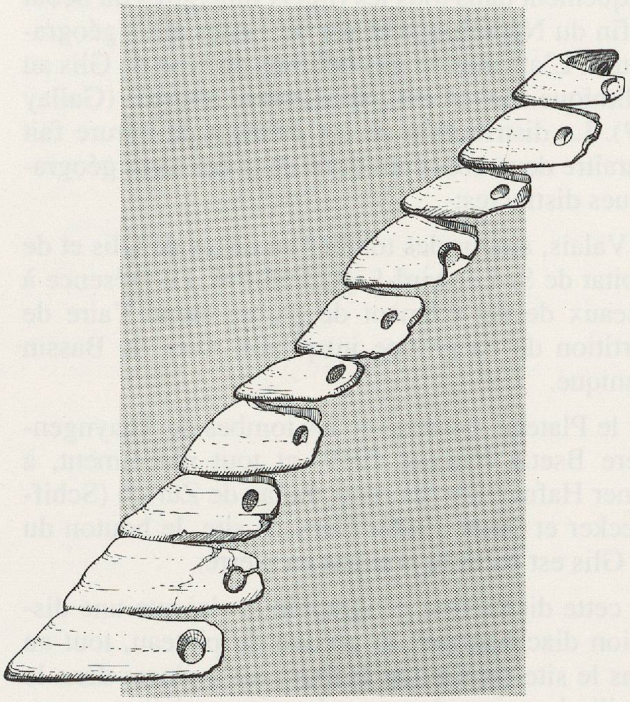

6.6. Mobilier archéologique et différenciation sexuelle

La confrontation entre ces deux critères est intéressante à mener dans la mesure où la fouille a permis d'attribuer à un individu plutôt qu'à un autre le dépôt de mobilier. A Corseaux, la fouille des tombes à inhumations multiples n'a pas toujours été en mesure de répondre avec précision à cette question posée a posteriori. Il est néanmoins possible de dégager une tendance générale dans le port de la parure.

Les perles et boutons présents dans quatre tombes sont dans deux cas associés à des femmes (T1, T4), dans un cas à des hommes (T7) et à des enfants de sexe indéterminé (T5). Le tablier de plaquettes de suidés est porté par une femme (T4); la pendeloque en bois de cervidé est aussi associée à une femme (65-T3). Les coquillages-pendeloques sont l'attribut des femmes (T16, 65-T3) mais dans le cas de la tombe 65-T1 nous ne sommes pas en mesure de répondre (absence de détermination sexuelle et d'attribution précise).

Les choses sont moins nettes dans le cas des dépôts de céramique et de silex. Ces deux catégories sont constituées de matériel fragmentaire ou cassé. La céramique est réduite à de très petits tessons dont le caractère intentionnel du dépôt n'est pas toujours vérifié; dans un cas, elle est associée à une tombe d'hommes et dans l'autre, à une tombe de femmes. Les silex sont des pièces cassées (pointe de flèche, lame); deux des trois tombes sont exclusivement occupées par des femmes, mais nous ne pouvons pas en tirer de règle.

Les dépôts de colorants dans les tombes ne semblent pas être en relation avec un sexe particulier ou une classe d'âges (fig. 45).

A Corseaux les dépôts de parure sur les corps concernent exclusivement les femmes alors que pour la céramique et le silex les choses sont moins tranchées. Ces constatations sont à rapprocher de celles faites par P. Moinat dans la nécropole de Pully-Chamblandes (communication personnelle).

6.7. Chronologie

Parmi toutes les pièces composant la parure, peu d'entre elles sont susceptibles d'apporter des renseignements d'ordre chronologique, car il s'agit trop souvent d'objets trouvés dans les seuls contextes funéraires. "Les perles discoïdes et les coquillages perforés d'origine méditerranéenne sont des éléments sur lesquels il est difficile de se baser. On les trouve

pratiquement dans tous les rituels funéraires du début à la fin du Néolithique et sur de vastes aires géographiques. L'attribution des boutons du type de Glis au Néolithique moyen est parfaitement attestée (Gallay 1977). La distribution de cet élément de parure fait apparaître deux concentrations dans des aires géographiques distinctes:

- en Valais, autour des tombes en cistes de Glis et de l'habitat de St-Léonard-Le-Grand-Pré. La présence à Corseaux de cet élément de parure étend l'aire de répartition de ce groupe jusqu'aux rives du Bassin lémanique.

- sur le Plateau suisse avec les tombes de Thayngen-Untere Bsetzi (Guyan 1949) et tout récemment, à Kleiner Hafner, sur les rives du lac de Zürich (Schifferdecker et Suter 1986). Dans ce site, le bouton du type Glis est en os et non pas en pierre.

A cette distinction géographique s'ajoute une distinction diachronique, le groupe du plateau, tout au moins le site de Kleiner Hafner, est à placer dans le Cortaillod ancien alors que les sites valaisans mentionnés sont rattachables au Néolithique moyen 2.

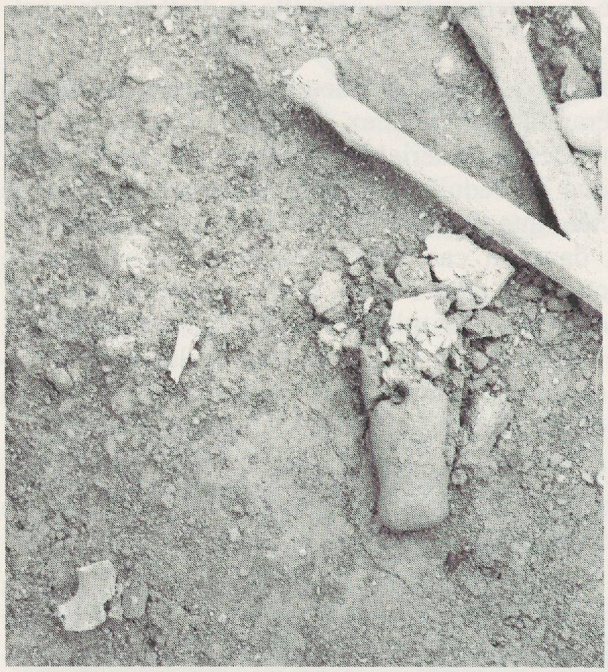

Fig. 51 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: détail du bloc de pigment solidifié déposé au niveau des avant-bras.

Les pendeloques en bois de cerf sont un élément caractéristique du Cortaillod, principalement dans les stations littorales du Plateau suisse, mais la forme de celle de Corseaux est sans équivalent direct.

Les plaquettes de suidés percées aux deux extrémités et organisées en tablier ou en plastron, sont des parures caractéristiques des cistes Chamblandes du Bassin lémanique. Elles sont par contre exceptionnelles dans le Cortaillod des stations littorales (un cas à Port-Conty, NE). On trouve individuellement des éléments de parure comparables dans les groupes d'origine danubienne du Bassin parisien et d'Alsace (Gallay 1977), mais dans des complexes légèrement antérieurs au Cortaillod de Suisse occidentale.

Si aujourd'hui l'attribution des cistes de type Chamblandes du bassin lémanique au Néolithique moyen ne fait plus de doute, le détail de leur rattachement à un ensemble culturel localement bien défini et daté reste toujours aussi problématique. Dans la région lémanique, aucune découverte récente n'a permis ni de confirmer, ni de rejeter leur appartenance au Cortaillod. Au sein de la culture matérielle, la parure est certainement celle qui déborde le plus largement des limites d'influences fixées par des éléments plus stables tels que la céramique, les industries lithiques ou osseuses. En l'absence d'autres témoins culturels, la prédominance des éléments de parure dans le mobilier ne permet pas d'atteindre la précision désirée pour cerner la population qui pratiquait ce rite funéraire. La situation est la même dans tous les cimetières Chamblandes des rives lémaniques; la liaison entre les nécropoles et les stations littorales avoisinantes n'a ja-

Fig. 52 Corseaux «en-Seyton», tombe 5: reste minéralisé d'une petite bourse contenant du blanc de céruse et déposée au niveau du cou d'un des sujets.

mais pu être mise en évidence de manière tangible et Corseaux ne fait pas exception. La station littorale du «Creux-de-Plan», située en amont de Corseaux, dans la baie de Vevey, a été attribuée au Néolithique par Viollier (1924), mais elle semble avoir partiellement disparu depuis lors sous l'action des phénomènes d'érosion lacustre. En fin de compte rien ne permet d'associer cet habitat à la nécropole qui le domine.

On pourrait être tenté de voir là les indices d'un décalage chronologique marqué par l'antériorité du phénomène des cistes de type Chamblandes sur le développement du Cortaillod lacustre; ce qui semble être effectivement partiellement le cas en Valais, mais l'analyse typologique du mobilier de Corseaux ainsi que le résultat du datage C14 ne permettent pas d'accréditer cette thèse pour le bassin lémanique.

6.8. Datation C14

En l'absence de quantités suffisantes de charbons de bois dans les différentes cistes de Corseaux, nous avons fait procéder à une datation sur le collagène des os des membres inférieurs du sujet adulte de la tombe T4 auquel est attribué le «plastron» de défenses de suidés. La mesure a été effectuée au Laboratoire Carbone 14 de l'Institut de Physique de l'Université de Berne.

B 4817: 4760 ± 80 BP (2800 ± 80 BC).

Calibration selon Pearson et al. (1986): 3643 - 3380 av. J.-C. (1σ) ou 3772 - 3360 av. J.-C (2σ).

La date obtenue nous paraît relativement jeune; peut-être est-ce dû au type de matériau mesuré. Néanmoins, cette datation confirme la contemporanéité entre la nécropole de Corseaux-en-Seyton et la séquence du Cortaillod lacustre, comme le proposait déjà en 1977 A. Gallay.

Les datations absolues sur des cistes de type Chamblandes sont remarquablement peu nombreuses dans la zone du Bassin lémanique en comparaison du nombre de sites signalés. Seulement deux dates obtenues récemment viennent compléter celle de Corseaux, elles portent toutes sur des restes osseux prélevés dans les tombes: la tombe 2 de Pully-Chamblandes (VD) (Moinat et Simon 1986) CRG 522: 5055 ± 80 BP ensuite, la ciste de Lugrin (Ht. Savoie) CRG 205: 5085 ± 162 BP. Ces sites se placent aux alentours de 5000 BP soit vers 4000 - 3700 av. J.-C. en datation calibrée et sont donc légèrement antérieurs à la nécropole de Corseaux au sein de la civilisation de Cortaillod. Les cistes Chamblandes de la zone lémanique forment néanmoins une entité géographique et chronologique cohérente qui parait contemporaine des stations littorales du Cortaillod.

		Commune	*Lieu-dit*			*1*	*2*	*3*	*4*	*5*
Rhin-Jura	1	Hecklingen	-	D	Emmendingen	C	.	x	.	?
	2	Héricourt	Mont-Vaudois	F	Hte. Saône	C	.	x	.	x
	3	Lebetain	-	F	T. de Belfort	C	.	x	.	?
Plateau Suisse	4	Chavannes-le-Chêne	Vallon-des-Vaux	CH	VD	C	T	.	x	?
	5	Däniken	Studenweid	«»	SO	C	.	x	.	?
	6	Erlenbach	-	«»	ZH	C	.	x	.	?
	7	Léchelles	-	«»	FR	?	?	x	.	x
	8	Lenzburg	-	«»	AR	C	.	x	.	x
	9	Niederried	bei-Interlaken	«»	BE	C	.	x	.	?
	10	Saint-Blaise	Chemin du Diable	«»	NE	C	.	x	.	?
	11	Wettingen	-	«»	AR	C	.	x	.	?
Valais	12	Bagnes	Villette	«»	VS	C	.	x	.	x
	13	Bitsch	-	«»	«»	C	.	x	.	x
	14	Collombey-Muraz	Barmaz I	«»	«»	C	T	x	.	x
			Barmaz II	«»	«»	C	.	x	.	x
	15	Glis	Grundbiel/Schönbiel	«»	«»	C	.	x	.	x
	16	Granges	Pentzet	«»	«»	C	.	x	.	?
	17	Ollon	Saint-Triphon	«»	VD	C	.	x	.	?
			Les Grandes Vignes	«»	VD	C	.	x	.	?
	18	Saint-Léonard	Les Batiments	«»	VS	C	.	x	.	x
			Sur-le-Grand-Pré	«»	«»	C	.	x	.	x
	19	Sembrancher	Crettaz-Polet	«»	«»	C	.	x	.	x
	20	Sion	Collines II	«»	«»	C	T	x	.	x
			Corbassières	«»	«»	C	.	x	.	x
			Montorge	«»	«»	C	.	x	.	x
			Petit-Chasseur	«»	«»	C	.	x	.	x
			Ritz	«»	«»	C	.	x	.	x
			Saint-Guérin	«»	«»	C	.	x	.	x
			Sous-le-Scex	«»	«»	C	T	x	.	x
			Sous-Tourbillon	«»	«»	C	.	x	.	x
	21	Steg	Gurren-Gurru	«»	«»	C	.	x	.	?
Léman	22	Allaman	-	CH	VD	C	T	x	.	x
	23	Chens-sur-Léman	Cusy «sur-les-Plans»	F	Hte. Savoie	C	.	x	.	?
	24	Corseaux	En Seyton	CH	VD	C	.	x	.	x
	25	Douvaine	Les-Plans	F	Hte. Savoie	C	.	x	.	?
	26	Lausanne	Cathédrale	CH	VD	?	?	x	.	?
			Vidy	CH	VD	C	T	x	.	x
	27	Lugrin	Le-Petit-Tronc	F	Hte. Savoie	C	.	x	.	x
	28	Lutry	Châtelard	CH	VD	C	.	x	.	?
			Montagny	CH	VD	C	.	x	.	?
	29	Montreux	Clarens/Fin-de-Tavel	CH	VD	C	.	x	.	x
	30	Pully	Chamblandes	CH	VD	C	.	x	.	x
			Pierraz-Portay	CH	VD	C	.	x	.	?
	31	Thonon	Pont-de-Rives	F	Hte. Savoie	C	.	x	.	?
	32	Yens	Les Sembrettes	CH	VD	C	.	x	.	?
Rhône-Alpes	33	Aime	Le Replat	F	Hte. Savoie	C	.	x	.	x
	34	Bellecombe	Torrent Morel	F	Savoie	C	.	x	.	?
	35	Fontaine	Balme de Clos	F	Isère	.	T	.	x	x
	36	Montagnieu	Souhait	F	Ain	C	T	x	x	x
Val d'Aoste	37	Montjovet	Finsey	I	Aoste	C	.	x	.	?
	38	Sarre	-	I	Aoste	C	.	x	.	?
	39	Saint-Nicolas	-	I	Aoste	C	.	x	.	?
	40	Villeneuve	Introd	I	Aoste	C	.	x	.	x
	41	Vollein	-	I	Aoste	C	.	x	.	?
Ligurie	42	Finale Ligure	Arene Candide	I	Savona	C	T	.	x	x
			Arma del Aquila	I	Savona	C	T	.	x	x
			Pipistrelli	I	Savona	C	T	.	x	x
			Pollera	I	Savona	C	T	.	x	?

1: ciste *2:* tombe en pleine terre *3:* site de plein air *4:* grotte *5:* corps déposé sur le côté gauche

Fig. 53 Les cistes de types Chamblandes, données géographiques et archéologiques.